



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2022-DEL-080

OBJET : Point 1. 4 : Remplacement d'un délégué suppléant au sein du conseil d'école de l'école primaire.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Date de la convocation : 17 novembre 2022. **Étaient présents** : Mesdames et Messieurs TÉTART Jean-Marie, DEBLOIS-CARON Christine, LEHMULLER Jean-Pierre, CABARET Gilles,

Date de publication : 18 novembre 2022.

VANHALST Damien, LEBRUN Isabelle, VEILLÉ Christophe, SAUL Monique, BOURGOGNE Julien, MORÉNO Ludovic, BOUCAUT Jean-Baptiste, LE GOAZIOU Bernard, COSTEDOAT Anne, NOYON Lucien, PASQUIER Hugo.

Nbre de conseillers en exercice : 24

Étaient absents et excusés :

Nbre de présents :

Mr SERAY Philippe.

Ouverture de la séance :

Mme GANGNEBIEN Jennifer.

15 présents + 4 pouvoirs : 19 votants

Mme GRUDLER Agnès, pouvoir à Mme SAUL Monique.

Mme GUYOMARD Nathalie, pouvoir à Mr CABARET Gilles.

Mme MANSAT Martine.

Mme GALERNE Emmanuelle.

Mme THIBAUT Florence.

Mme COSSÉ Delphine.

Mr DAMOTTE Stéphane, pouvoir à Mr PASQUIER Hugo.

Mme KLEIN Ninon, pouvoir à Mme COSTEDOAT Anne.

Nomination du secrétaire de séance : Mr PASQUIER Hugo.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 20F/2020 en date du 25 mai 2020 élisant les déléguées représentant le conseil municipal au sein du conseil de l'école élémentaire,

Vu la délibération n° 2022-DEL-44 en date du 12 juillet 2022 actualisant le tableau du Conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-DEL-047 en date du 12 juillet 2022 par laquelle la composition de la Commission Municipale « Vie Scolaire » a été mise à jour,

Vu la délibération n° 2022-DEL-051 en date du 12 juillet 2022 par laquelle la liste des élus délégués auprès du Conseil d'École de l'école maternelle a été mise à jour,

Vu la délibération n°2022-DEL-077 en date du 24 novembre 2022 actualisant le tableau du conseil municipal suite à la démission de Madame Florence Thibault, conseillère municipale,

Considérant que pour pallier au remplacement de Madame Florence Thibault, il convient de désigner un(e) nouveau (elle) délégué(e) suppléant (e) pour représenter la Ville au Conseil d'école de l'école primaire,

Considérant la candidature de Madame Emmanuelle GALERNE, en tant que délégué(e) suppléant(e),

Après avoir procédé aux votes, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Article 1 : Madame Emmanuelle GALERNE est élue délégué(e) pour représenter la Ville auprès du Conseil d'Ecole de l'école primaire.

Article 2 : La liste des élus délégués auprès du Conseil d'Ecole de l'école primaire est ainsi mise à jour :

Déléguée Titulaire : Madame Christine DEBLOIS CARON.

Délégué(e) Suppléant(e) : Madame Emmanuelle GALERNE.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application «Télérecours citoyens» accessible à partir du site www.telerecours.fr

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
PAR SA PUBLICATION OU SA NOTIFICATION

A HOUDAN, le 25 novembre 2022

Le Secrétaire de séance,
Hugo PASQUIER.

Le Maire,
Jean-Marie TÉTART.

